



Communiqué de presse  
Paris, le 23 janvier 2005

## **[www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr) fait peau neuve !** **Ouverture du nouveau site du greffe du Tribunal de commerce de Paris depuis le 23 janvier 2006**

Partenaire quotidien des entreprises dans leurs démarches et formalités légales, le greffe du Tribunal de commerce de Paris vient de mettre en ligne son nouveau site Internet. A la fois professionnel, pédagogique, pratique et ergonomique, ce site est un outil indispensable pour tous ceux qui s'intéressent aux entreprises. Créateurs, dirigeants, professionnels, juristes, etc. que vous soyez à la recherche d'orientations, de renseignements ou de documentations, ce site a été conçu pour vous !

### **Des réponses à chaque question**

Experts juridiques, chargés d'une mission de service public auprès des entrepreneurs, et les greffiers du Tribunal de commerce de Paris se consacrent entièrement à l'accompagnement juridique des entrepreneurs dans leurs démarches quotidiennes. **Ce site a donc pour vocation première d'être la source d'information et de documentation légales mais aussi l'outil interactif d'appui au quotidien du dirigeant d'entreprise et du professionnel.**

### **Une refonte complète du site : dynamisme, clarté et simplification des recherches**

Pour faciliter la navigation sur son site, le greffe intègre aujourd'hui **des codes couleurs** ainsi **qu'une restructuration parfaite** de ses rubriques.

Dès son arrivée sur la page d'accueil, chacun peut immédiatement identifier la rubrique qui l'intéresse ou se diriger vers des volets beaucoup plus spécifiques comme ceux des « Commande » ou « Formalités en ligne ».

**Toutes disponibles en français ou en anglais, les neuf rubriques sont classées par thème, et chacune identifiable par une couleur:** Créateur/Repreneur ; Registre du Commerce ; Agents commerciaux ; Privilèges et nantissements ; Activités judiciaires ; Prévention ; Paraphes des livres ; Vos questions au Greffe ; Communication.

La page d'accueil propose également **des liens vers les autres sites du greffe** dont les thématiques sont très particulières et demandent un traitement à part. Il s'agit notamment :

- Le greffe de Paris autorité de certification sur le site [www.signature-electronique.fr](http://www.signature-electronique.fr)
- Créer une entreprise qui renvoie directement sur le site [www.creeruneentreprise.fr](http://www.creeruneentreprise.fr)
- Ou encore répondre à un marché public sur le site [www.marchespublicsenligne.fr](http://www.marchespublicsenligne.fr)

Parallèlement, le greffe innove en proposant une partie entièrement dédiée aux actualités législatives et réglementaires ; aux études du Greffe, et enfin **aux Registres du commerce à l'international** (permettant d'avoir un panorama fiable sur les pratiques juridiques au delà des frontières).

Sur cette nouvelle version, chacun aura également le loisir de connaître en temps réel la situation d'une entreprise parisienne. Il suffira pour cela d'intégrer dans le moteur de recherche prévu à cet effet la dénomination de l'entreprise et son numéro de Siren.

Autre nouveauté, l'onglet agenda qui permettra à chaque entrepreneur de visualiser très rapidement les grands rendez-vous des entrepreneurs. A titre d'exemple, nous pouvons citer le Salon des Entrepreneurs du 1<sup>er</sup> au 3 février prochain, auquel le greffe de Paris participe.

#### **A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris**

Le greffe est une société civile professionnelle de 252 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui contient à Paris intra-muros 307.000 entreprises en activité en septembre 2005. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2004, 140 077 formalités légales et 101 368 décisions de justice, et a enregistré 78 000 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention en difficulté de 2 476 entreprises. Depuis juillet 2000, le greffe propose aux entrepreneurs parisiens l'attribution gratuite de certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Le greffe est certifié ISO depuis juillet 2004, cette certification s'est vue renouvelée en mai 2005.

<b>Greffe du Tribunal de Commerce de Paris</b> Marie-Christine Berneron – Service Communication 1 quai de la Corse – 75181 Paris Cedex 04 Tel : 01 44 41 54 44 – Port : 06 80 48 15 63 <b>Email : <a href="mailto:mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr">mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr</a></b> <b>Site internet : <a href="http://www.greffe-tc-paris.fr">www.greffe-tc-paris.fr</a></b>	<b>Point Virgule Relations Presse</b> Céline Pardo – Tygénia Saustier 8, rue des Champs – 92600 Asnières tel : 01 41 11 82 15 – 01 41 11 82 34 Email : <a href="mailto:cpardo@pvirgule.fr">cpardo@pvirgule.fr</a> / <a href="mailto:tsaustier@pvirgule.fr">tsaustier@pvirgule.fr</a> Site internet : <a href="http://www.pointvirgule.fr">www.pointvirgule.fr</a>
---	--